

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

<u>Nombre de conseillers</u> en exercice14 présents9 votants10

L'an deux mil vingt-quatre, le **QUATORZE MARS**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2024

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	GUILLEMOT Tatiana	LE BOULER Cédric	CHIRADE Brigitte	GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul	MARTIN Yves	RAIMBAUD Nelly	HUGRON Dominique	

ABSENTS EXCUSÉS : PIERRISNARD Béatrice (pouvoir à GUILLEMOT Tatiana) ; HAMON Sylvain ; RIOTTE Sandrine ;
DUMARCHÉ Jérémy

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BOULER Cédric

OBJET :

23/2024

**MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE MAISON MEDICALE**

La commission santé a défini en lien avec les professionnels de la commune, les besoins en matière de locaux pour les professionnels de santé.

Cette réflexion a abouti au projet de construction d'une maison médicale avec 5 locaux de consultation et possibilité d'une extension future. L'étude de faisabilité chiffre à 563 000 € HT ce projet de construction (hors VRD et espaces verts).

Pour pouvoir réaliser ce projet, il est désormais nécessaire de sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir la proposition du bureau d'études « Quadra architectes » basé à Orvault d'un montant forfaitaire de 39 973 € HT.
- AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ